

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE**

**D'AUBIN**

----

**Séance du 10 novembre 2022**

L'an deux mille vingt deux, le dix novembre à 18 h 30, le Conseil Municipal d'AUBIN, dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie d'AUBIN, sous la présidence de Monsieur Michel BAERT.

**Etaient présents** : M. Michel BAERT – Mme Michèle JOSEPH-EDMOND – Mme Christine TEULIER – M. Maurice COUDERC – Mme Charlène CUESTA – M. Lionel AULANIER – Mme Brigitte CUESTA – M. Alain SOLIGNAC – Mmes Laurianne VINCENT – Magali GARRIC – MM. Laurent ALEXANDRE - Théo BENTRARI – Mmes Emilie DUSSAUSOY - Marie-Claude AGELOU – Amélia AYORA – M. Bernard D'IVERNOIS – Mmes Christine DELPOUVE – Anne-Marie PRIOLEAU – Brigitte RODRIGUEZ.

**Procurations** : Mme Mathilde KART-BENTRARI à M. Théo BENTRARI,  
Mme Renée BELIERES à Mme Michèle JOSEPH-EDMOND,  
M. André MARTINEZ à Mme Brigitte RODRIGUEZ.

**Absents** : MM. Gilles AUGUSTE – Jean-Pierre BALDIT – Denis GRUSZKA – Yves SVEC – Francis GAUBERT.

Conformément à l'article L 121.4 du Code des Communes il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Mme Michèle JOSEPH-EDMOND ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

\*\*\*\*\*

**Objet : Aménagement de l'Aire de Loisirs – Camping-Car –  
Demandes de subventions - Modificatif.**

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que par délibération du 16 février 2022, le Conseil Municipal s'était prononcé sur une demande de subvention concernant l'aménagement de l'ancien camping en Aire d'accueil de loisirs (camping-car) avec les travaux correspondants pour la mise à jour des réseaux.

Aussi, je Propose au Conseil Municipal de modifier la demande de subvention en intégrant la partie équipement.

Le Conseil Municipal,

Après avoir délibéré,

APPROUVE le plan de financement ci-dessous :

**Le montant de l'estimation des travaux, de la rénovation et l'aménagement de l'aire de camping-car est estimé à 99 949.90 € H.T.**

- Dépense subventionnable H.T. ....	99 949.90 €
- Subvention D.E.T.R..... 20 %.....	19 989.98 €
- Subvention Région..... 30 %.....	29 984.97 €
- Subvention Département..... 30 %.....	29 984.97 €
- Autofinancement..... 20 %.....	19 989.98 €

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en l'Hôtel de Ville, les jours, mois et an susdits.  
Ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération Transmise à la Sous-Préfecture le **15 novembre 2022**.  
Publiée ou Notifiée le **15 novembre 2022**.

Le Maire soussigné certifie sous sa responsabilité que le présent acte est exécutoire.

La Secrétaire,

M. JOSEPH-EDMOND



Pour extrait conforme,

Le Maire,

M. BAERT



## Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Aménagement de l'Aire de Loisirs - Camping-Car - Ajustements  
Financiers et Demandes de Subventions - Modificatif.

.....  
Date de décision: 22/11/2022

Date de réception de l'accusé 22/11/2022

de réception :

.....  
Numéro de l'acte : 20221110\_05

Identifiant unique de l'acte : 012-211200134-20221122-20221110\_05-DE

.....  
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .5 .1

Finances locales

Subventions

attribuées aux collectivités

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....  
Nom du fichier : DCM Aménagement Camping-Car - Ajustements Financiers -Dde

Subventions.pdf ( 99\_DE-012-211200134-20221122-20221110\_05-DE-  
1-1\_1.pdf )